

UNAFAM
UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Association Reconnue d'Utilité Publique

12, villa Compoint
75017 PARIS

SIREN : 784 363 483
APE : 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

UNAFAM

UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Association Reconnue d'Utilité Publique

**12, villa Compoint
75017 PARIS**

SIREN : 784 363 483
APE : 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNAFAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 3.4 *Changements de méthodes comptables* – page 4 - de l'annexe des comptes annuels concernant les changements de méthode de comptabilisation et de présentation des comptes annuels occasionnés par l'application du règlement ANC 2018-06.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites en annexe de la note 7 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la trésorière et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 9 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet Jégard Paris
Représenté par,

Patrick LAGUEYRIE
Associé

Jégard Créatis

UNAFAM - 12 villa Compoint, 75017 Paris

BILAN GENERAL SIEGE - DELEGATIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES 2020

En Euros

BILAN ACTIF	31/12/2020			31/12/2019	BILAN PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
	Brut	Amort.	Net	Net			
Logiciels Siège	197 450	118 000	79 450	102 669	Fonds Propres / Fonds Associatifs sans droit de reprise		
Logiciels Délégations	19 849	12 040	7 809	2 320	Fonds Propres statutaires	3 513 335	3 513 335
Avances et acomptes			0	0			
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	217 299	130 040	87 259	104 989	Report à nouveau	2 140 207	2 017 798
Terrains	621 649		621 649	621 649	Résultat de l'Exercice	338 940	101 170
Constructions Bagneux	1 326 681	1 326 681	0	0			
Local Metz	7 622	7 622	0	0			
Siège Paris	1 026 859	607 559	419 300	439 838	Situation Nette (sous -total)	5 992 482	5 632 303
Siège Paris Annexe	167 694	73 413	94 281	98 474			
Appartement Hauts-de-Seine	125 000	39 453	85 547	88 672	Subventions d'investissement		21 239
Installations et agencements Siège	144 102	108 918	35 184	42 762			
Installations et agencements Délégations	96 812	61 990	34 822	11 627			
Matériel de Bureau Siège	10 460	7 963	2 497	2 727	TOTAL DES FONDS PROPRES	5 992 482	5 653 542
Matériel de Bureau Délégations	40 062	37 403	2 659	3 386	Fonds dédiés issus de legs	491 116	
Matériel Informatique Siège	165 960	139 426	26 534	24 896	Fonds dédiés Siège	1 319 303	
Matériel Informatique Délégations	175 051	145 897	29 154	25 424	Fonds dédiés Délégations	958 779	
Mobilier Siège	107 756	107 756	0	0	Fonds Reportés et Dédiés	2 769 198	0
Mobilier Délégations	46 136	41 846	4 290	821	Provisions pour risques et charges Siège	52 137	61 375
Avances et acomptes					Provisions pour risques et charges Délégations	29 069	30 644
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 061 844	2 705 927	1 355 917	1 360 276	PROVISIONS	81 206	92 019
Dépôts et Cautionnements Siège	289		289	289	Fonds dédiés Siège		1 970 433
Dépôts et Cautionnements Délégations	13 112		13 112	11 044	Fonds dédiés Délégations		822 284
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 401		13 401	11 333	Fonds dédiés		2 792 717
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 292 544	2 835 967	1 456 577	1 476 598			
Stocks et en-cours	24 868		24 868				
Acomptes Fournisseurs Siège	5 502		5 502	12 410	TOTAL DES DETTES FINANCIERES		
Acomptes Fournisseurs Délégations	9 545		9 545	7 252	Fournisseurs et comptes rattachés Siège	73 189	139 225
Créances reçues par legs ou donation	10 500		10 500	0	Fournisseurs et comptes rattachés Délégations	33 969	34 686
Créances diverses Siège	46 368		46 368	76 565	Dettes sociales et fiscales Siège	219 376	212 645
Créances diverses Délégations	53		53	22	Dettes sociales et fiscales Délégations	1 886	
Subventions à recevoir Siège	3 056 174		3 056 174	298 717	Autres dettes Siège	102 151	67 763
Subventions à recevoir Délégations	512 851		512 851	58 661	Autres dettes Délégations	50 043	62 070
Produits à recevoir Siège	63 352		63 352	74 672	TOTAL DES AUTRES DETTES	480 614	516 389
Produits à recevoir Délégations	20 255		20 255	7 454	Produits constatés d'avance Siège	2 797 590	10 815
TOTAL DES CREANCES	3 724 600		3 724 600	535 753	Produits constatés d'avance Délégations	431 700	8 804
Valeurs mobilières Siège	38 323		38 323	37 957	TOTAL DETTES	3 709 904	536 008
Valeurs mobilières Délégations	14 061		14 061	13 633	TOTAL GENERAL	12 552 790	9 074 286
Disponibilités Siège	4 051 304		4 051 304	4 202 148			
Disponibilités Délégations	3 195 870		3 195 870	2 785 403			
Charges constatées d'avance Siège	42 614		42 614	20 364			
Charges constatées d'avance Délégations	4 573		4 573	2 430			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 096 213		11 096 213	7 597 688			
TOTAL GENERAL	15 388 757	2 835 967	12 552 790	9 074 286			

UNAFAM - 12 villa Compoin, 75017 Paris

COMPTE DE RESULTAT SIEGE DELEGATIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES 2020					
En Euros					
	Résultat 2020				Résultat 2019
	Siège	Délégations	Retraitement	Résultat Cumulé	Résultat
Produits d'exploitation					
Cotisations	999 534	249 202	-249 202	999 534	
Ventes de biens et services					
<i>Ventes Biens</i>	37 884	5 211	-20 460	22 635	263 910
<i>Ventes Services</i>	170 908	3 124	-39 087	134 945	
Produits de tiers financeurs					
<i>Concours Publics-Subventions d'Exploitation</i>					
74 Subventions DGS + DGCS	189 498			189 498	
74 Subvention CNSA	602 740	69 890	-69 890	602 740	
74 Subventions ARS	693 723	1 069 754	-264 311	1 499 166	
74 Autres Subventions	66 200	584 039		650 239	
<i>Subventions</i>					
Subvention DGS+DGCS					195 000
Subvention CNSA					781 492
Autres Subventions					2 247 492
<i>Ressources Générosité du Public</i>					
75 Mécénat	63 000			63 000	
75 Dons reçus	195 083	109 708	-82 095	222 696	
75 Assurances Vie	123 058			123 058	
75 Legs ou Donation	524 882			524 882	
75 Dons = non rbt frais	120 740			120 740	
<i>Contributions financières</i>	111 655	63 981		175 636	
Reprise sur amortissements, provisions et transferts de charge	23 211	7 545		30 756	
Utilisation des fonds dédiés	274 503	242 901		517 404	
Autres produits	2 808	89 583	-7 049	85 342	
Cotisations					1 018 628
Dons Manuels					213 233
Mécénat					40 000
Leg et assurance vie					
Dons = non rbt frais					274 959
75 Autres produits de gestion					118 797
75 Aide aux Régions		63 432	-63 432	0	0
75 Aide aux Délégations		51 036	-51 036	0	0
TOTAL	4 199 427	2 609 406	(846 562)	5 962 271	5 153 511
Charges d'exploitation					
60 Achats	71 462	107 386	-20 460	158 388	199 943
60 Variation de stocks	(24 868)			(24 868)	0
61 Services Extérieurs	477 895	307 536	-39 087	746 344	597 217
62 Autres services extérieurs	925 088	784 133		1 709 221	2 131 699
62 Dons = non rbt frais	120 740			120 740	274 959
65 Aides Financières	262 506	8 111		270 617	
65 Aides Financières -Siege-Délégations	493 492	293 523	-787 015	0	
63 Impôts, taxes et versements assimilés	116 382	5 097		121 479	131 647
64 Charges de personnel	1 169 906	360 076		1 529 982	1 604 472
68 Dotations aux amortissements	95 932	22 071		118 003	78 446
68 Dotations aux provisions	0	5 970		5 970	
68 Report en fonds dédiés	437 546	379 396		816 942	
65 Reversement -Siege-Délégations				0	0
65 Autres charges de gestion courante	37 513	18 411		55 924	176 912
TOTAL	4 183 594	2 291 710	(846 562)	5 628 742	5 195 295
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 833	317 696	0	333 529	(41 784)

Produits financiers						
76	Produits financiers	4 209	652		4 861	14 352
	TOTAL	4 209	652	0	4 861	14 352
Charges financières						
66	Charges financières				0	0
	TOTAL	0	0	0	0	0
	RESULTAT FINANCIER	4 209	652	0	4 861	14 352
	RESULTAT COURANT	20 042	318 348	0	338 390	(27 432)
Produits exceptionnels						
77	Produits exceptionnels		550		550	206 236
78	Reprises sur provisions				0	698 657
	TOTAL	0	550	0	550	904 893
Charges exceptionnelles						
67	Charges exceptionnelles				0	4 000
68	Dotations aux provisions				0	783 733
	TOTAL	0	0	0	0	787 733
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	550	0	550	117 160
79	Transfert de charges				0	11 442
	TOTAL DES PRODUITS	4 203 636	2 610 608	(846 562)	5 967 682	6 084 198
	TOTAL DES CHARGES	4 183 594	2 291 710	(846 562)	5 628 742	5 983 028
	RESULTAT	20 042	318 898	0	338 940	101 170

	Contributions Volontaires en nature					
870	Dons en nature					
871	Prestations en nature	112 891	2 793		115 684	
875	Bénévolat	684 867	8 898 435		9 583 302	
	Total	797 758	8 901 228		9 698 986	
	Charges des contributions volontaires					
860	Secours en nature					
861	Mises à dispo gratuite		2 793		2 793	
862	Prestations en nature	112 891			112 891	
864	Personnel bénévole	684 867	8 898 435		9 583 302	
	Total	797 758	8 901 228		9 698 986	

1 PRÉAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	12 552 790€
- Total du compte de résultat	
o Charges	5 628 742€
o Produits	5 967 682€
- Résultat de l'exercice Excédent	338 940€

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

2 PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ ET DE SES ACTIVITÉS

2.1 Présentation de l'entité

L'Unafam est une association créée en 1963 et reconnue d'utilité publique qui accueille, écoute, soutient, forme, informe et accompagne dans la durée les familles et amis de personnes vivant avec des troubles psychiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions sociales, notamment pour la défense des usagers et la déstigmatisation, l'Unafam travaille avec les associations de patients et noue des partenariats avec les associations nationales ou locales dans le domaine de la santé mentale et des handicaps.

L'Unafam se mobilise pour faire changer le regard sur les personnes malades et leur entourage à travers des actions de déstigmatisation, de sensibilisation ou de formation externe.

Ses missions sociales s'articulent autour de quatre axes :

1. Soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information
2. Soutien des familles par la formation et l'entraide
3. Déstigmatisation et défense des intérêts communs
4. Recherche et innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement

2.2 Faits significatifs

Une situation financière stable malgré une année de crise sanitaire éprouvante

Le contexte sanitaire a bien sûr impacté nos activités et nos équipes. Formations, accueils, groupes de paroles...n'ont pu se dérouler selon leur format habituel et bénéficier à autant de familles qu'à l'accoutumée. Heureusement, nombre d'entre eux ont pu se tenir en distanciel grâce aux efforts de tous les bénévoles et professionnels de l'Unafam. Malgré ce contexte difficile, les comptes sont à l'équilibre

et la situation financière saine, grâce au soutien renouvelé de nos partenaires publics et privés et je tiens ici à les en remercier au nom de toutes les familles que nous soutenons.

Durant l'année 2020, les Français ont découvert l'importance de la santé mentale et des fragilités psychiques, Dans ce contexte, la parution de notre **1^{er} Baromètre des aidants** de personnes vivant avec des troubles psychiques, a résonné particulièrement pour révéler la réalité d'une situation rendue encore plus difficile en cette période de crise.

Le compte de résultat 2020

L'Unafam présente un **résultat positif de 338 390 €**

Les ressources

Les produits s'établissent à 5 967 K€, en léger retrait de 2% cette année. Nos ressources proviennent à 50% de subventions publiques.

Au plan national, nous sommes soutenus principalement par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), le Ministère de la Santé (DGS), la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS).

Ces soutiens financiers nous ont permis de diversifier nos actions de formation et de les adapter, pour certaines, dans un format en distanciel. C'est aussi grâce à ces financements publics que nous avons pu maintenir nos services nationaux d'écoute et d'accompagnement spécialisé.

En Région, les subventions les plus importantes proviennent des Agences Régionales de Santé (ARS) qui accompagnent nos Délégations dans leurs actions auprès des proches aidants (groupes de parole, accueil, échanges de bonnes pratiques, informations et colloques, etc.). De nombreuses collectivités locales et organismes locaux viennent compléter ces financements.

Le montant des adhésions est en légère diminution (-1,8%) 2020, un bon résultat dans ce contexte particulier. Comme dans beaucoup d'associations, nous avons pu constater en 2020, un léger fléchissement des adhésions. Nous aurons à nous mobiliser à l'avenir pour aller vers les familles qui ont besoin de notre soutien.

La part des adhésions représente 17% du financement de nos missions. **Les dons, eux, sont en hausse de 4%**. Nous tenons ici à remercier chaleureusement l'ensemble de nos donateurs pour leur fidélité.

Les charges

Les charges de l'association s'établissent cette année à **5 628 K€**. Une baisse de 6% qui s'explique notamment par le fait que les actions en présentiel ont été moins nombreuses cette année.

Le renforcement des **moyens humains professionnels** pour appuyer le travail des bénévoles en délégation s'est poursuivi dans la limite des financements publics régionaux que nous avons pu mobiliser pour ce faire.

Cette année notre association s'est mobilisée autour de notre **première grande campagne de communication** « Libérons les Maux » visant à déstigmatiser les maladies psychiques et à faire savoir aux familles que l'Unafam peut les aider à retrouver la force d'avancer. Enfin, grâce à des « provisions » dédiées, nous avons maintenu notre soutien à des projets de recherche.

La règlementation comptable impose désormais de faire figurer au compte de résultat les contributions volontaires en nature. Ces nouvelles dispositions nous permettent de valoriser l'engagement des bénévoles de l'Unafam qui représente 9 583K€, et de traduire économiquement la spécificité du modèle de notre association et d'afficher en fin de compte l'intégralité de son budget.

Le bilan

Le total du bilan (**12 552 K€**) est en forte progression, à la suite du changement de réglementation dans la méthode de comptabilisation des subventions pluriannuelles. Ces dernières doivent dorénavant être comptabilisées en « produits constatés d'avance » pour les années non encore échues.
Notre association n'est pas endettée.

Un grand merci au nom du Conseil d'Administration à l'ensemble des équipes de professionnels, de bénévoles, et de partenaires, qui ont œuvré pour l'atteinte de ces bons résultats dans une année où tous ont été très mobilisés.

Très cordialement,
Danièle LOUBIER, Trésorière

3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;

3.2 Dérogations aux principes comptables

Néant

3.3 Évènements postérieurs à la clôture

Néant

3.4 Changements de méthodes comptables

✓ Changements de méthode de comptabilisation, application rétrospective :

L'application pour la première fois du règlement ANC n° 2108-06, à compter du 1er janvier 2020, entraîne des changements de règles de comptabilisation :

- Des subventions d'investissements,

L'impact de ces changements sur les exercices antérieurs est comptabilisé en report à nouveau

✓ Changements de méthode de comptabilisation, application prospective :

Les changements sont appliqués à compter de l'exercice 2020 sans impact sur les exercices antérieurs.

- Contributions volontaires en nature

Changement de méthode de présentation :

- Du bilan et du compte de résultat : les montants relatifs à l'exercice 2019 sont repris tels qu'ils ont été approuvés dans les comptes annuels 2019.
- Du Compte annuel d'Emploi des Ressources (CER) complété du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) :
- La colonne 2019 du CROD n'est pas renseignée. Le CER 2019 est repris dans l'annexe à titre d'information.

Les notes de l'annexe présentées ci-après détaillent ces changements et leurs impacts « pro-forma » sur les comptes de l'exercice clos sont présentés dans les tableaux de variations.

3.5 Principales méthodes utilisées

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires et après déduction des escomptes de règlement, ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

Logiciels informatiques	de 1 à 3 ans
Constructions	de 20 à 50 ans
Agencements, aménagements et installations	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 1 à 10 ans
Mobilier	de 1 à 10 ans

3.5.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières ne concernent que des dépôts de garantie pour des loyers

3.5.3 Stocks

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées au 31 décembre N d'après la méthode du Premier Entré Premier Sorti (PEPS). La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à sa valeur comptable

3.5.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

3.5.5 Valeurs mobilières de placement (VMP)

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Un tableau détaille les plus et moins-values latentes par nature de VMP.

Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes viennent déprécier la valeur brute du placement financier.

3.5.6 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sont comptabilisées en provision pour 35 649 €

La provision pour IFC est évaluée selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans pour les cadres et 64 ans pour les employés
- Ancienneté minimum : 10 ans
- Table de mortalité : T68 Insee 2019
- Taux de progression des salaires : 2 %
- Taux d'actualisation : 0.33%
- Taux de charges sociales retenu : 58 %

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 Actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS				
	Valeur Brute des Immo. en début d'exercice 2020	Augmentations 2020	Diminutions 2020	Valeur brute des Immo. en fin d'exercice 2020
I. Immobilisations incorporelles				
Logiciels	198 123	27 031	7 855	217 299
Immob. Incorp. En cours	-			-
TOTAL I	198 123	27 031	7 855	217 299
II. Immobilisations corporelles				
Terrains	621 649			621 649
Constructions sur sol d'autrui	2 653 856			2 653 856
Installations et aménagements	215 334	25 580		240 914
Matériel de bureau, informatique, mobilier	507 620	43 303	5 497	545 426
TOTAL II	3 998 459	68 883	5 497	4 061 845
III. Immobilisations financières				
Autres Titres immobilisés	-			-
Prêts et autres immobilisations financières	11 332	2 897	829	13 400
TOTAL III	11 332	2 897	829	13 400
TOTAL GENERAL	4 207 914	98 811	14 181	4 292 544

4.1.2 Tableau des amortissements

	Amortissements Situations et mouvements de l'exercice 2020			
	Début exercice 2019	Dotations exercice 2020	Eléments sortis reprises 2020	Fin exercice 2020
Logiciels	93 134	44 761	7 855	130 040
Immobilisations Incorporelles	93 134	44 761	7 855	130 040
Terrains				
Constructions sur sol d'autrui	2 026 872	27 854		2 054 726
Installations générales, agencements constructions				
Installations générales, agencements divers	160 945	9 961		170 906
Matériel de bureau, informatique, mobilier	450 365	35 427	5 497	480 295
Immobilisations Corporelles	2 638 182	73 242	5 497	2 705 927
TOTAL GENERAL	2 731 316	118 003	13 352	2 835 967

4.1.3 État des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres Immobilisations Financières	13 401		13 401
Acomptes Fournisseurs	15 047	15 047	
Autres créances	56 921	56 921	
Subventions à recevoir Siège	3 056 174	1 671 013	1 385 161
Subvention à recevoir Délégations	512 851	408 751	104 100
Produits à recevoir	83 607	83 607	
Charges Constatées d'avance	47 187	47 187	
TOTAL GENERAL	3 785 188	2 282 526	1 502 662

4.1.4 Détail des produits à recevoir

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Subventions à recevoir Siège			
- ARS Ile de France	730 000	365 000	365 000
- CNSA	2 084 174	1 213 013	871 161
- ARS Ile deFrance FIR	168 000	56 000	112 000
- DGCS	74 000	37 000	37 000
Subvention à recevoir Délégations	512 851	408 751	104 100
Produits à recevoir divers	83 607	83 607	
TOTAL GENERAL	3 652 632	2 163 371	1 489 261

4.1.5 Évaluation des valeurs mobilières de placement

Valeurs Mobilières de placement	Valeurs d'acquisition	Cours à la cloture	Plus-value latente	Moins-value latente
Parts Sociales Crédit Coopératif Siège	38 323	38 323	0	0
Parts Sociales Crédit Coopératif Délégati	14 061	14 061	0	0
Total	52 384	52 384	0	0

4.2 Passif

4.2.1 Variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice			Affectation du Résultat		Augmentation		Diminution ou Consommation		A la clôture
	Montant Approuvé	Montant Retraitements	Montants Retraités	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise	3 513 335	0	3 513 335							3 513 335
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecarts de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau	2 017 798	21 239	2 039 037	101 170						2 140 207
Excédent ou déficit de l'exercice	101 170		101 170	-101 170		338 940	20 042			338 940
Situation nette Sous-total 1	5 632 303	21 239	5 653 542	0		338 940	20 042	0		5 992 482
Fonds propres consommables										
Subvention d'investissement	21 239	-21 239	0							0
Provisions réglementées										
Situation nette Sous-total 2	21 239	-21 239	0			0	0	0		0
TOTAL	5 653 542	0	5 653 542	0		338 940		0		5 992 482

4.2.2 Fonds reportés

Comptes	Fonds	Solde 31/12/2019	Utilisation 2020	Dont Remboursement	Report 2020	Solde 31/12/2020	Fonds plus de 2 ans	Variation 2020
191	Fonds Reportés - Legs	814 173	323 057			491 116	2 500	-323 057
191	Fonds reportés Legs ou Donations	814 173	323 057	0	0	491 116	2 500	-323 057

4.2.3 Tableau de suivi des fonds dédiés par projets

Comptes	Fonds	Solde 31/12/2019	Compte 789XX		Compte 689XX		Fonds plus de 2 ans	Variation 2020
			Utilisation 2020	Dont Remboursement	Constitution 2020	Solde 31/12/2020		
194	Fonds Dédiés Formation en Pays de Loire	2 700	2 700			0	0	-2 700
194	Fonds Dédiés Formation au National	507 721	54 691	54 691	219 358	672 388	246 444	164 667
194	Fonds Dédiés Aide aux Aidants en IDF	305 755	187 063		134 538	253 230	64 770	-52 525
194	Fonds Dédiés autres projets de formation				26 000	26 000	0	26 000
194	Fonds dédiés des Délégations	764 208	240 100	80 975	374 951	899 059	404 838	134 851
194	Fonds dédiés Subvention Exploitation	1 580 384	484 554	135 666	754 847	1 850 677	716 052	270 2 93
195	Fonds Dédiés Publications	10 000	10 000			0	0	-10 000
195	Fonds Dédiés Aide aux Aidants en Loire Atlantique	68 000	4 000			64 000	64 000	-4 000
195	Fonds dédiés Recherche	149 404				149 404	126 140	0
195	Fonds Dédiés Projet Justice	39 000	6 050		7 650	40 600	0	1 600
195	Fonds Dédiés Formation				50 000	50 000	0	50 000
195	Fonds dédiés des Délégations	13 105	2 800		4 030	14 335	10 305	1 230
195	Fonds dédiés Contributions Financières	279 509	22 850	0	61 680	318 339	200 445	38 830
196	Fonds Dédiés Dons Recherche	73 680	10 000			63 680	63 680	-10 000
196	Fonds Dédiés des Délégations	44 970			416	45 386	44 970	416
196	Fonds Dédiés Générosité du Public	118 650	10 000	0	416	109 066	108 650	-9 584
	TOTAUX FONDS DEDIES	1 978 543	517 404	135 666	816 943	2 278 082	1 025 147	299 539

4.2.4 Tableau des provisions pour risques et charges

NATURE DES PROVISIONS	Solde début exercice			Dotation exercice	Reprise exercice	Solde en fin exercice
	Approuvé	Retraitements	Retraité			
Provisions pour risques			0			0
- Litiges salariaux	53 879		53 879	5 970	14 292	45 557
Provisions pour charges sur legs ou donations		0	0			0
Provisions pour pensions et obligations similaires	38 140		38 140		2 491	35 649
Provisions pour restructurations			0			0
Provisions pour impôts			0			0
Provisions pour charges à répartir			0			0
Autres provisions pour charges			0			0
TOTAL	92 019	0	92 019	5 970	16 783	81 206
Dont dotations et reprises:						
- d'exploitation				5 970	16 783	
- financière						
- exceptionnelle						

4.2.5 État des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut 2020	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	107 158	107 158		
Personnel et comptes rattachés	85 744	85 744		
Dettes sociales	95 206	95 206		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Autres impôts et taxes	40 312	40 312		
Autres dettes	152 194	152 194		
Produits constatés d'avance siège	2 797 590	1 412 429	1 385 161	
Produits constatés d'avance délégations	431 700	327 600	104 100	
TOTAL GENERAL	3 709 904	2 220 643	1 489 261	

4.2.6 Détail des produits constatés d'avance

Produits Constatés d'avance	Montant brut 2020	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Siège				
- Subvention ARS IDF	730 000	365 000	365 000	
- Subvention ARS IDF -FIR	168 000	56 000	112 000	
- Subvention DGCS	74 000	37 000	37 000	
- Subvention CNSA	1 797 182	926 021	871 161	
- Cotisations	14 408	14 408		
- Participation Financière Amnesty	14 000	14 000		
Délégations				
- Subventions d'exploitation	431 700	327 600	104 100	
Total	3 229 290	1 740 029	1 489 261	

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 Présentation du compte de résultat

Les reports et utilisations des fonds dédiés, présentés après le résultat exceptionnel en 2019, sont inclus dans le résultat d'exploitation.

Le tableau ci-après présente les changements de regroupement des comptes à effectuer sur les comptes de 2019, pour une meilleure lecture des évolutions.

	2020	2019 reclassé	Reclassement	2019 approuvé
Produits d'exploitation	5 444 867	5 580 708	427 197	5 153 511
Utilisation des fonds dédiés	517 404	489 138	489 138	
Total des produits d'exploitation	5 962 271	6 069 846		
Charges d'exploitation	4 811 800	5 218 423	23 128	5 195 295
Report en fonds dédiés	816 942	760 605	760 605	
Total des charges d'exploitation	5 628 742	5 979 028		
Résultat d'exploitation	333 529	90 818		-41 784
Résultat financier	4 861	14 352		14 352
Résultat exceptionnel	550	-4 000		117 160
Transfert de charge			-11 442	11 442
Impôt sur les bénéfices				
Assurances-Vie & Legs			-206 236	206 236
Dotation Provision pour risques & charges			-23 128	23 128
Reprise Provision pour risques & charges			-9 268	9 268
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs/ hors Legs			-489 138	489 138
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs/Legs			-200 251	200 251
Engagements à réaliser sur les ressources affectées			-760 605	760 605
Excédent ou déficit	338 940	101 170	0	101 170

5.2 Présentation des produits d'exploitation

La présentation des produits d'exploitation retenue en 2019 ne correspond pas au classement à effectuer dans les comptes de 2020. Le tableau ci-après présente les changements de regroupement des comptes à effectuer sur les comptes de 2019, pour une meilleure lecture des évolutions

		Résultat 2020				Résultat 2019
		Siège	Délégations	Retraitement	Résultat Cumulé	Résultat
Produits d'exploitation						
Cotisations		999 534	249 202	-249 202	999 534	
Ventes de biens et services						
	<i>Ventes Biens</i>	37 884	5 211	-20 460	22 635	263 910
	<i>Ventes Services</i>	170 908	3 124	-39 087	134 945	
Produits de tiers financeurs						
	<i>Concours Publics-Subv Exploitation</i>					
	74 Subventions DGS + DGCS	189 498			189 498	
	74 Subvention CNSA	602 740	69 890	-69 890	602 740	
	74 Subvention ARS	693 723	1 069 754	-264 311	1 499 166	
	74 Autres Subventions	66 200	584 039		650 239	
	<i>Subventions</i>					
	Subvention DGS+DGCS					195 000
	Subvention CNSA					781 492
	Autres Subventions					2 247 492
<i>Ressources Générosité duPublic</i>						
	75 Mécenat	63 000			63 000	
	75 Dons reçus	195 083	109 708	-82 095	222 696	
	75 Assurances Vie	123 058			123 058	
	75 Legs ou Donation	524 882			524 882	
	75 Dons = non rbt frais	120 740			120 740	
	<i>Contributions financières</i>	111 655	63 981		175 636	
Reprise sur amortissements, provisions et transferts de charge		23 211	7 545		30 756	
Utilisation des fonds dédiés		274 503	242 901		517 404	
Autres produits		2 808	89 583	-7 049	85 342	
	Cotisations					1 018 628
	Dons Manuels					213 233
	Mécénat					40 000
	Leg et assurance vie					
	Dons = non rbt frais					274 959
	75 Autres produits de gestion					118 797
	75 Aide aux Régions		63 432	-63 432	0	0
	75 Aide aux Délégations		51 036	-51 036	0	0
TOTAL		4 199 427	2 609 406	(846 562)	5 962 271	5 153 511

5.3 Détail des financements publics

Concours Publics et subventions Reçues 2020		
	Produits	Montants
741120	ARS IDF	56 000
741200	FDVA	11 200
741400	CNSA	602 740
741500	DGS	155 000
741510	DGCS	34 498
774170	Ministère de la Justice	55 000
741900	ARS AURA	272 724
741910	ARS IDF	365 000
Siège	Sous-Total	1 552 161
74110001	CPAM	44 100
74120001	Etat-CUI	4 838
74150001	ARS	805 443
74170001	Communes	218 097
74180001	Départements	183 174
74190001	Régions	1 500
74200001	CAF	47 752
74410001	Autres	84 578
Délégations	Sous-Total	1 389 482
	Total	2 941 643

Financements publics	Union Européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	CPAM	Autres	Total
Concours publics							0
Subventions d'exploitation		2 362 442	402 771	47 752	44 100	84 578	2 941 643
Subventions d'investissements							0
TOTAL	0	2 362 442	402 771	47 752	44 100	84 578	2 941 643

5.4 Tableau de suivi des legs, donations et assurances vie

Détail de la rubrique « legs, donations et assurances-vie » figurant au compte de résultat :

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	123 058
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9	201 825
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	323 057
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	0
SOLDE DE LA RUBRIQUE	647 940

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature n'étaient pas comptabilisées jusqu'en 2019. L'importance et la nature des contributions volontaires ont été revues en application du règlement 2018-06. Compte tenu de leur caractère significatif, elles ont été valorisées et comptabilisées.

Prestations en nature	
Diffusion gracieuse spots publicitaires (TV)	69 190 €
Diffusion gratuite Campagne publicité (Digitale)	38 670 €
Mise à disposition personnel	5 031 €
Mise à disposition gratuite local	2 793 €
Total	115 684 €

Personnel Bénévole	Heures	Taux	Totaux
Délégations Valorisation			
Taux Horaire = Taux moyen salaires chargés UNAFAM 2020 soit 32,20 euros			
Temps Activité valorisé au taux de 32,20 euros	261 804	32,20 €	8 430 086 €
Temps Transport valorisé au taux de 32,20 euros/2	29 090	16,10 €	468 349 €
Siège Valorisation heures autres que la formation			
Taux Horaire = Taux moyen salaires chargés UNAFAM 2020 soit 32,20 euros	17 237	32,20 €	555 029 €
Temps Activité valorisé au taux de 32,20 euros	907	16,10 €	14 602 €
Temps Transport valorisé au taux de 32,20 euros/2			
Siège Valorisation heures formation			
Taux Horaire = 46,41 euros selon convention CNSA	2 483	46,41 €	115 236 €
Total Bénévolat			9 583 302 €

6.2 Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN 2020		
	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	12	
Employés	30	11
TOTAL	42	11

6.3 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 17 664 € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce), dont :

- 15 288 € au titre de la mission légale de contrôle des comptes
- 2 376 € au titre des Services autres que la certification des comptes (SACC)

6.4 Information sur les rémunérations des dirigeants

➤ Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les trois plus hauts cadres dirigeants sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération. De même, ils ne bénéficient d'aucun avantage en nature

7 INFORMATIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES AUX ENTITÉS FAISANT APPEL PUBLIC À LA GÉNÉROSITÉ

7.1 Compte de résultat par origine et destination

	Exercice 2020	
	Total	Dont générosité public
A-Produits et charges par origine et destination		
Produits par Origine		
1-Produits liés à la générosité du public		
1-1 Cotisations sans contrepartie	999 534,00	999 534,00
1-2 Dons legs et mécénat		
<i>Dons manuels</i>	222 696,58	222 696,58
<i>Legs donations et assurances vie</i>	647 940,18	647 940,18
<i>Mécénat</i>	63 000,00	63 000,00
1-3 Autres produits liés générosité public	120 740,00	120 740,00
2-Produits non liés générosité public		
2-1 Cotisations avec contrepartie		
2-2 Parainage des entreprises		
2-3 Contributions financières sans contrepartie		
2-4 Autres produits non générosité public	437 940,50	
3-Subventions et autres concours publics	2 941 644,17	
4- Reprises sur provisions et dépréciations	16 783,04	
5-Utilisations des fonds dédiés antérieurs	517 403,51	10 000,00
Total	5 967 681,98	2 063 910,76
Charges par destination		
1-Missions Sociales		
1-1 Réalisées en France		
<i>-Actions réalisées par l'organisme</i>	3 755 374,32	1 494 806,90
<i>-Versement à un organisme central ou autres</i>	191 700,00	191 700,00
1-2 Réalisées à l'étranger		
<i>-Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>-Versement à un organisme central ou autres</i>		
2-Frais recherche de fonds		
2-1 Frais d'appel générosité public	200 842,94	200 842,94
2-2 Frais de recherche d'autres ressources		
3- Frais de fonctionnement	657 912,41	156 106,47
4-Dotations aux provisions et dépréciations	5 970,18	
5-Impôts sur les bénéfices		
6-Reportes en fonds dédiés de l'Exercice	816 942,16	415,44
Total	5 628 742,01	2 043 871,74
Excédent ou Déficit	338 939,97	20 039,02

	Exercice 2020	
	Total	Dont générosité public
B-Contributions Volontaires en nature		
Produits par Origine		
1-Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Bénévolat	9 583 302,00	9 583 302,00
Prestations en nature		
Don sen nature		
2-Contributions volontaires non liées à la générosité du public	112 891,00	
3-Concours publics en nature		
Prestations en nature	2 793,00	
Dons en nature		
Total	9 698 986,00	9 583 302,00
Charges par destination		
1-Contributions volontaires aux missions sociales		
Réalisées en France	9 698 986,00	9 583 302,00
Réalisées à l'étranger		
2-Contributions volontaires à la recherche de fonds		
3-Contributions volontaires au fonctionnement		
Total	9 698 986,00	9 583 302,00
Excédent ou Déficit	0,00	0,00

7.2 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1-Missions Sociales			1-Ressources liées à la générosité du public		
1-1 Réalisées en France			1-1 Cotisations sans contrepartie	999 534,00	1 018 255,25
- Actions réalisées par l'organisme	1 494 806,90	1 226 186,79	1-2 Dons ,legs		
- Versements à d'autres organismes agissant en France	191 700,00		-Dons manuels	222 696,58	213 233,62
1-2 Réalisées à l'étranger			-Legs ,donations et assurance-vie	647 940,18	206 235,55
- Actions réalisées par l'organisme			-Mécénat	63 000,00	
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes			1-3 Autres ressources liées à la générosité du public	120 740,00	
2-Frais de recherche de fonds					
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	200 842,94	193 948,95			
2-2 Frais de recherche d'autres ressources					
3-Frais de fonctionnement	156 106,47	17 588,68			
TOTAL DES EMPLOIS	2 043 456,30	1 437 724,42	TOTAL DES RESSOURCES	2 053 910,76	1 437 724,42
4-Dotations aux provisions et dépréciations			2-Reprises sur provisions et dépréciations		
5-Reports en fonds dédiés de l'exercice	415,44		3-Utilisations des fonds dédiés antérieurs	10 000,00	198 221,76
Excédent de la générosité du public de l'exercice	20 039,02		Déficit de la générosité du public de l'exercice		
TOTAL	2 063 910,76	1 437 724,42	TOTAL	2 063 910,76	
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (Hors fonds dédiés)	1 228 107,03	1 029 885,27
			(+)Excédent ou(-) insuffisance de la générosité du public	20 039,02	198 221,76
			(+) Investissements et (-)désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0,00	
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (Hors fonds dédiés)	1 248 146,05	1 228 107,03

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1-Contributions volontaires missions sociales	9 698 986,00	10 403 698,00	1-Ressources liées à la générosité du public	9 698 986,00	10 403 698,00
2-Contributions volontaires à la recherche de fonds					
3-Contributions volontaires au fonctionnement					
TOTAL	9 698 986,00	10 403 698,00	TOTAL	9 698 986,00	10 403 698,00
Fonds Dédiés et Fonds Reportés Liés à la Générosité du Public	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019			
Fonds dédiés et Fonds reportés à la générosité du public en début d'exercice	932 823,32	1 131 045,08			
- Utilisation	-333 057,09	-263 285,84			
+ Report	415,44	65 064,08			
Fonds dédiés et Fonds Reportés liés à la générosité du public en fin d'exercice	600 181,67	932 823,32			

Annexe du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public et du CROD

1. Missions sociales financées par les ressources collectées auprès du public

Depuis sa création, l'Unafam concentre son action au profit des proches de personnes vivant avec des troubles psychiques sévères, essentiellement des personnes atteintes de schizophrénies, de troubles bipolaires, des dépressions sévères, de psychoses graves et de troubles obsessionnels compulsifs.

L'Unafam poursuit son objectif par le biais de ses missions sociales qui se déclinent en axes et actions :

- Axe 1 : Soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information
- Axe 2 : Soutien des familles par la formation et l'entraide
- Axe 3 : Déstigmatisation et défense des intérêts communs
- Axe 4 : Recherche et Innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement.

2. Règles d'affectation ou de répartition des coûts aux différentes rubriques d'emplois

En cours d'année, tous les coûts directs sont affectés à chaque mission par le biais d'une comptabilité analytique.

A la clôture de l'exercice, la part des charges salariales est affectée à chaque mission sociale selon le temps passé par chaque salarié sur les différentes missions.

A ces frais directs sont ajoutés des frais indirects (Électricité –Téléphone-Nettoyage, ...) répartis sur la base du pourcentage de la masse salariale de chaque mission.

3. Ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public se répartissent de la façon suivante:

Cotisations	999 534,00 €	48,43%
Fonds Reportés	323 057,09 €	15,65%
Dons manuels	222 696,58 €	10,79%
Legs	201 825,47 €	9,78%
Assurances Vie	123 057,62 €	5,96%
Abandon de frais	120 740,00 €	5,85%
Mécénat	63 000,00 €	3,05%
Fonds Dédiés	10 000,00 €	0,48%
Total	2 063 910,76 €	100,00%

4. Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits.

Toutes les subventions reçues et produits autres que la générosité du public sont affectés aux missions pour lesquels ils ont été versés. Quand ces produits ne suffisent pas à couvrir les frais de ces missions, les ressources collectées auprès du public viennent combler cette insuffisance.

5. Nature et quantité des ressources en nature de l'organisme.

Prestations en nature	
Diffusion gracieuse spots publicitaires (TV)	69 190 €
Diffusion gratuite Campagne publicité (Digitale)	38 670 €
Mise à disposition personnel	5 031 €
Mise à disposition gratuite local	2 793 €
Total	115 684 €

6. Comparatif 2019

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) et le compte de résultat par origine et destination ont été établis selon le règlement 2020-08. Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2019 avait quant à lui été établi selon le règlement du Comité de la réglementation comptable n° 2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du Compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations modifiant le règlement du Comité de réglementation comptable n°99-01.